

Marseille Bon Secours Les Rosiers

Une nouvelle cité éducative pour notre circonscription !

L'éducation pour tous -et surtout dans les territoires qui présentent le plus de difficultés- c'était une promesse du candidat Emmanuel Macron et c'est devenu une priorité de son mandat.

Dès 2017, nous avons mis en place le dédoublement des classes de CP et CE 1 dans les REP et REP+ pour porter à 13 en moyenne, le nombre d'enfants par classe.

A cela s'ajoute notamment le dispositif "devoirs faits", le "plan mercredi" et le déploiement d'une offre de plus de 30 000 stages de qualité pour les élèves de 3ème des quartiers.

Pour aller encore plus loin, le label des Cités Educatives a été créé en 2018, à la suite notamment des recommandations du rapport Borloo.

A l'occasion du dernier Comité Interministériel des Villes le 29 janvier 2022, le Premier Ministre Jean Castex a annoncé la création de 74 nouvelles Cités Educatives, dont une sur notre circonscription à Marseille Bon Secours Les Rosiers. Elle vient s'ajouter à Marseille Malpassé Corot, déjà labellisé en 2020.

Cette création fait suite à une demande que j'avais formulée auprès de la Ministre de la Ville, Nadia HAI, à l'occasion d'un précédent déplacement à Marseille.

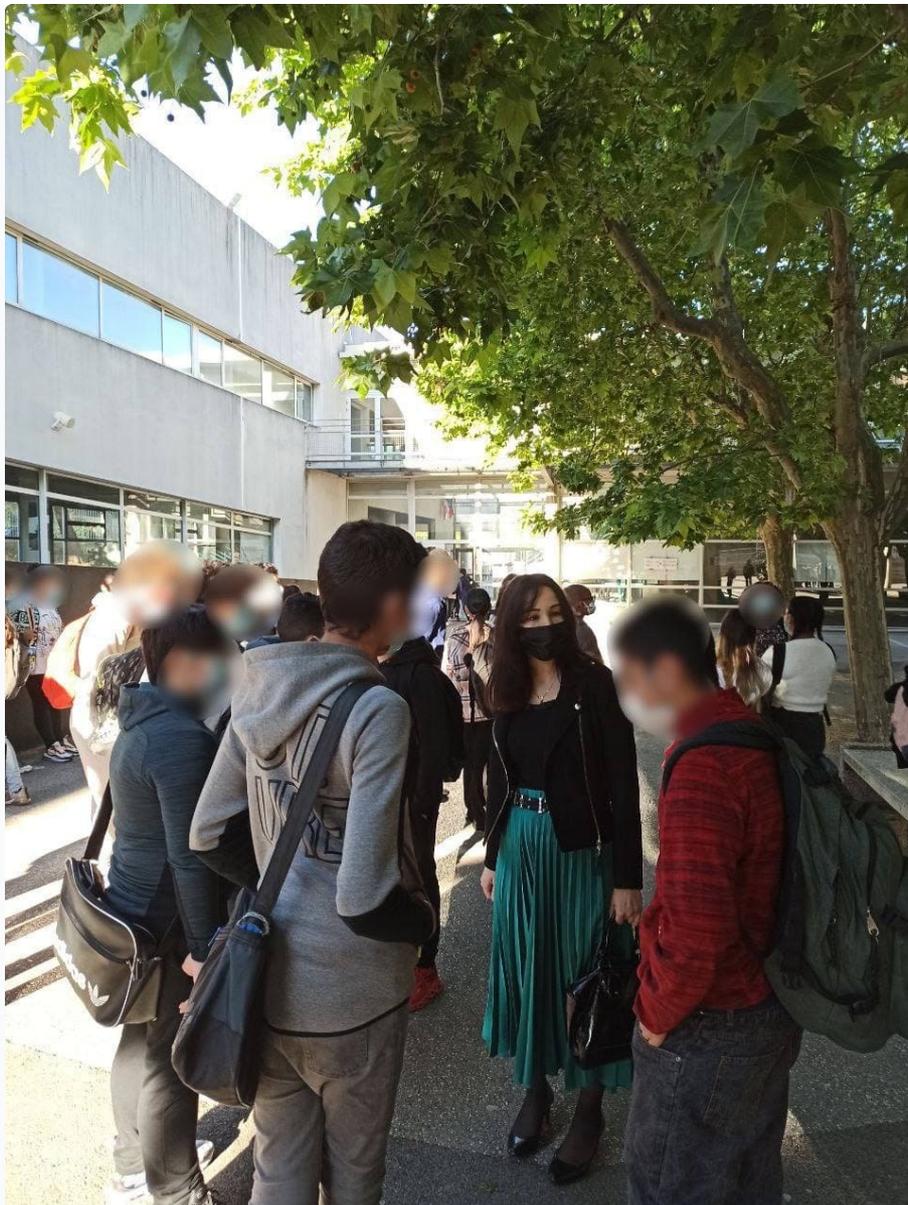
Dans les Cités Educatives, les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire sont intensifiées, grâce à une grande alliance de tous les acteurs éducatifs: parents, services de l'État, collectivités, associations, habitants.

En lien avec le projet académique, le label Cité Educative ouvre la porte à des innovations et à la recherche de stratégies nouvelles en termes de public, de démarche, d'effet attendu, avec par exemple des classes à horaires aménagés, un suivi personnalisé des élèves et l'ouverture de l'école aux parents pour la réussite des enfants...

Pour l'ensemble des Cités, c'est 100 millions d'euros de crédits du Ministère de la Ville qui sont mobilisés pour soutenir cette action.

Assurément, c'est une excellente nouvelle pour les jeunes de zéro à 25 ans de notre circonscription.





Alexandra Louis
Députée de la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône

Contact presse
Gérard Blanc - 06 03 88 32 22
gerard.blanc.al@clb-an.fr



contact@alexandra-louis.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Alexandra Louis députée.

[Se désinscrire](#)



© 2021 Alexandra Louis Députée